



N° D'IMPRIMÉ C 60613406

PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE VOLONTAIRE
D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

Auto
Sécurité

Exemplaire conservé par le centre

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE		DATE DU CONTRÔLE		N° DU PROCÈS-VERBAL	
Contrôle volontaire total		18/07/2025		25026564	
FONCTIONS CONTRÔLÉES		DÉFAILLANCES CONSTATÉES			
Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.		Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire) 3.2.1.a.2. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré, à l'intérieur de la zone de balayage des essuie-glaces ou de vision des rétroviseurs AV Défaillances mineures : 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé G, ARG			
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE					
N° D'AGRÈMENT : S013C026					
(9)RAISON SOCIALE : SARL CONTROLE DU GARLABAN					
(3) COORDONNÉES : 323 BD VOLTAIRE RN 8 13821 LA PENNE S/ H. Tél : 04-91-24-72-98					
(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR					
N° D'AGRÈMENT : 083F1066					
SIGNATURE :					
IDENTIFICATION DU VÉHICULE					
(2) Immatriculation et pays		Date d'immatriculation		Date de 1ère mise en circulation	
GH-466-QV (F)		22/07/2022		22/07/2022	
Marque		Désignation commerciale			
FIAT		DUCATO			
(1) N° dans la série du type (VIN)		(5) Catégorie internationale		Genre	
ZFA25000002V12584		N1		CTTE	
Type / CNIT		Energie			
250DXNAUGE		GO			
Document(s) présenté(s)					
Certificat d'immatriculation					
KILOMÉTRAGE RELEVÉ					
53761					
MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES					
		AVANT		ARRIERE	
		G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		-1.9 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :		2 %		0 %	
Forces verticales :		1399 daN		1068 daN	
Frein de service					
Forces de freinage :		518 daN	495 daN	390 daN	355 daN
Déséquilibre (<20%) :		5 %		9 %	
Forces de freinage (efficacité) :		518 daN	495 daN	390 daN	355 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) :		71 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :		19 %			
Émissions à l'échappement					
Opacité des fumées(0.5 m-1) C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1					
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :		-1.9 %		-1.8 %	